

Cazals - Cote Vieille 5,2 km



Une randonnée proposée par cpeyron

Petite boucle sur les hauteurs de Cazals.



Durée : 1h55
 Distance : 5.22km
 Dénivelé positif : 176m
 Dénivelé négatif : 175m
 Point haut : 314m
 Point bas : 138m

Difficulté : Facile
 Retour point de départ : Oui
 Moyen de locomotion : A pied
 Commune : Cazals (82140)

Description

Départ : prendre la rue qui fait face au Christ.

(1) A la croix, suivre le chemin qui part tout droit. Montée de la Cote Vieille dans la forêt. Belles vues sur Cazals. Au sommet, suivre le chemin vers la gauche.

(2) Prendre la route à gauche, d'abord goudronnée, puis en terre. On longe la ferme de Moulis.

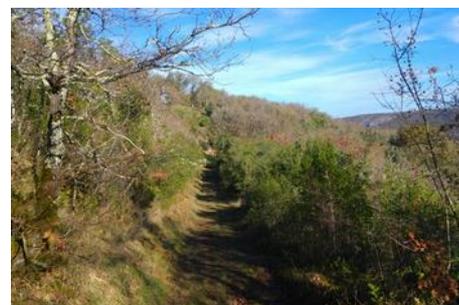
(3) Avant le pylône, prendre le chemin qui descend vers la gauche, puis après quelques dizaines de mètres tourner à gauche.

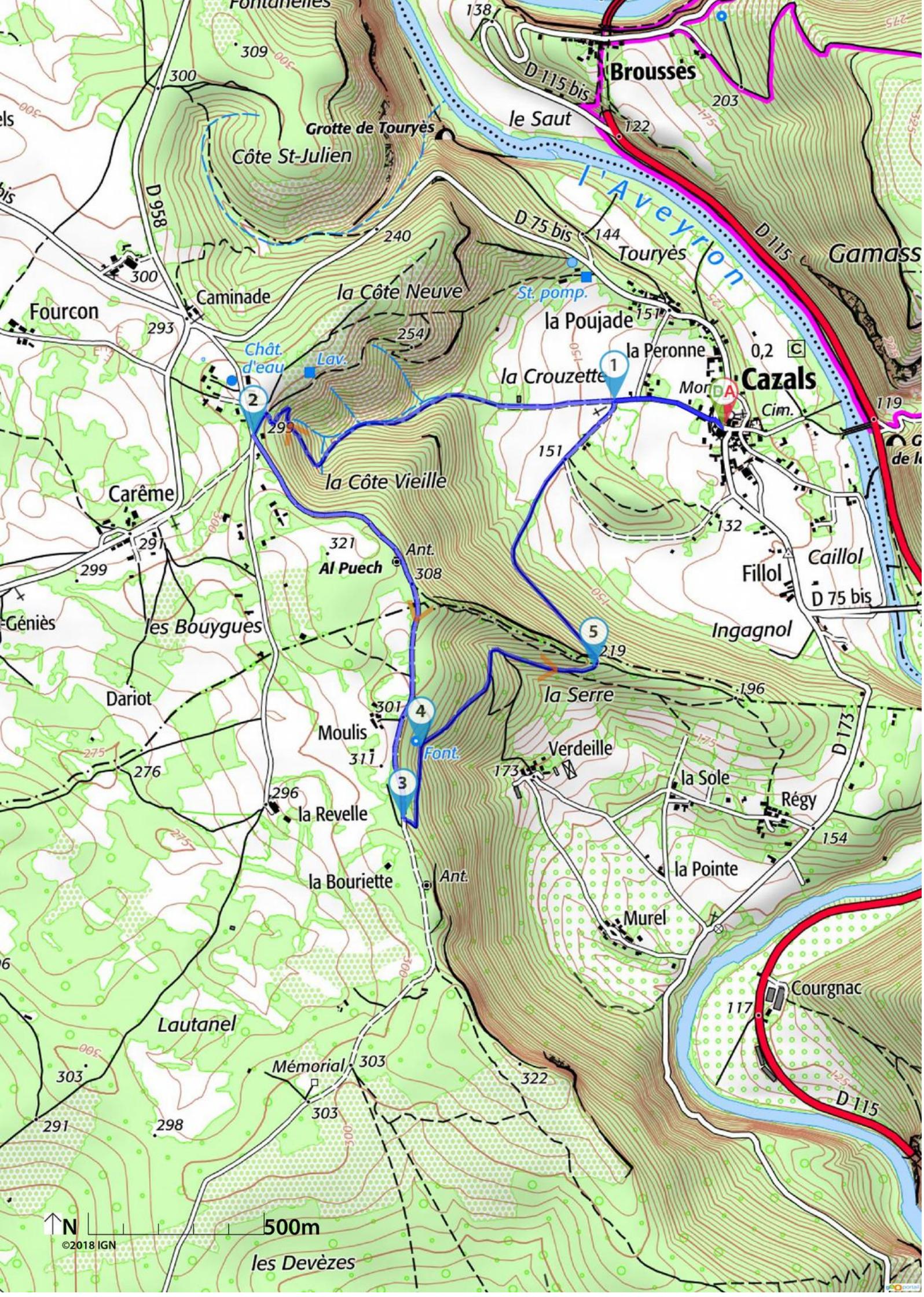
(4) Passage près d'une jolie source. On prend alors le chemin qui descend vers la droite. Suivre le sentier en laissant les chemins qui partent vers la droite.

(5) Au croisement suivre le chemin qui part en face. On rejoint le point 1), puis retour à Cazals.

Points de passages

- D/A**
N 44.121788° / E 1.716372° - alt. 138m - km 0
- 1**
N 44.122489° / E 1.712472° - alt. 146m - km 0.33
- 2**
N 44.121588° / E 1.699608° - alt. 301m - km 1.63
- 3**
N 44.111709° / E 1.70494° - alt. 302m - km 3
- 4**
N 44.113558° / E 1.705579° - alt. 285m - km 3.27
- 5**
N 44.115611° / E 1.711742° - alt. 211m - km 3.94
- D/A**
N 44.121795° / E 1.716356° - alt. 139m - km 5.22





Broussès

le Saut

Côte St-Julien

la Côte Neuve

Touryès

Gamass

Fourcon

Caminade

la Poujade

Cazals

Carême

la Côte Vieille

Fillol

Caillol

les Bouygues

Al Puech

Ingagnol

Darlot

Moulis

la Serre

Verdeille

la Sole

Régy

la Revelle

la Bouriette

la Pointe

Murel

Courgnac

Lautanel

Mémorial

322

500m

les Devèzes



©2018 IGN

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

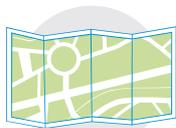
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



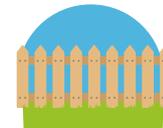
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers .



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable .

Qu'il soit privé ou public, randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.